

POUVOIRS ADJUDICATEURS SOUMIS AU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les seuils de procédure et de publicité européenne sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 (Règlement délégué UE 2025-2152 du 22 octobre 2025- JOUE du 23 octobre 2025)

1 - LES SEUILS DE PROCEDURE

► MARCHES DE TRAVAUX

SEUILS	< 100 000 € HT ¹	< 100 000 € HT < Travaux < 5 404 000€ HT	> 5 404 000€ HT
Procédures	Pas d'obligation (Décret 2022-1683 du 28 décembre 2022- Art 6 modifié)	Marchés passés selon une procédure adaptée (L.2123.1.)	Appel d'offres obligatoire (L.2124-2) Sauf si : - procédure négociée sans publicité (L.2122-1), - procédure avec négociation (L.2124-3) - dialogue compétitif (L.2124-4), - conception-réalisation (L.2171-2).

► MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

SEUILS	< 40 000 € HT	40 000 € HT < Achats < 216 000 € HT	> 216 000 € HT
Procédures	Pas d'obligation (R.2122-8)	Marchés passés selon une procédure adaptée (L.2123.1.)	Appel d'offres obligatoire (L.2124-2) Sauf si : - procédure négociée sans publicité (L.2122-1 et suiv), - procédure avec négociation (L.2124-3) - dialogue compétitif (L.2124-5), - conception-réalisation (L.2171-2) - concours (L.2125-1)), - système d'acquisition dynamique (R.2162-37)

2 - LES SEUILS DE PUBLICITE

► MARCHÉ DE TRAVAUX

SEUILS	< 100 000 € HT ²	> 100 000 € HT à < 5 404 000€ HT	> 5 404 000€ HT
Modalités de publicité	Pas d'obligation (dispense de publicité)	B.O.A.M.P. ou J.A.L. + Presse spécialisée si nécessité	B.O.A.M.P. & J.O.U.E. + Publication sur profil acheteur + Presse spécialisée si nécessité

► MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

SEUILS	< 40 000 € HT	> 40 000 € HT à < 90 000 € HT	> 90 000 € HT à < 216 000 € HT	> 216 000 € HT
Modalités de publicité	Pas d'obligation	Publicité adaptée au montant et à l'objet du marché	B.O.A.M.P. ou J.A.L. + Presse spécialisée si nécessité	B.O.A.M.P. & J.O.U.E. + Publication sur profil acheteur + Presse spécialisée si nécessité

¹ Jusqu'au 31 décembre 2025

² Id.

3 – L'AVIS D'ATTRIBUTION

► MARCHE DE TRAVAUX

SEUILS	< 100 000 € HT	> 100 000 € HT à < 5 404 000€ HT	> 5 404 000€ HT
Avis d'attribution	Pas d'obligation	Publicité facultative	Publicité obligatoire (B.O.A.M.P. & J.O.U.E.) dans les 30 jours

► MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES

SEUILS	< 40 000 € HT	> 40 000 € HT à < 216 000 € HT	> 216 000 € HT
Avis d'attribution	Pas d'obligation	Publicité facultative	Publicité obligatoire (B.O.A.M.P. & J.O.U.E.) dans les 30 jours

4 - LES DELAIS MINIMAUX DE PROCEDURE – RECAPITULATIF

Délais minimaux de remise ↓	Appel d'offres ouvert	Appel d'offres restreint		Procédure avec négociation		Dialogue compétitif	
	Candidatures et offres R.2161-2 & -3	Candidatures R.2161-7 & -8	Offres R.2161-7	Candidatures R.2161-12	Offre initiale R.2161-14 & -15	Candidatures R.2161-25	Offres finales
Délai ordinaire	35 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	Non précisé
Si avis de pré information	15 jours	10 jours	10 jours	30 jours	10 jours	Non prévu	Non prévu
Accès dématérialisés	30 jours	25 jours	-	-	25 jours	Non prévu	Non prévu
Urgence	10 jours	15 jours	10 jours	15 jours	10 jours	Non prévue	Non prévue